Envoyé en préfecture le 07/04/2022
Reçu en préfecture le 07/04/2022
Affiché le 07/04/2022
ID : 013-211300975-20220405-DELIB45_22-DE

SAINT-MARTIN-DE-CRAU
PROVENCE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de SAINT-MARTIN-DE-CRAU

Séance du 05 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux, le cinq avril à 18H00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
M. NIEDEROEST Henri – 1er adjoint au maire

Présents : Mmes et MM. LEXCELLENT Marie-Rose - NIEDEROEST Henri - BERTON Christian - AMSELEM Martine - JACQUOT Rémy - CELLARIER Myriam – NIGUES Davy - ORIOL Anne-Claire – MISTRAL Hervé - BARTHELEMY Marie-Amélie - MANELLI André - GILLES Christine - TANIE Marie-Claude - VALLAURI Geneviève - GUIGUE Annie - GINOUVES Isabelle - LAUFRAY Christophe - THOMSEN Guillaume - BOUALEM Sofiane - TOSI Michel - ISNARD Robert - BONO Guy - MICHEL Françoise - CARGNINO André - DELLANEGRA Séverine – SANTILLI Jérôme - CHIOUSSE Céline

Absent(s) excusé(s) avec pouvoir : Mmes et MM. BOUYA Corine - VASSEUR Daniel - FARENQ Jeanine - GHIONE Dominique - MEGALIZZI Raphaël - GUIBERT-ESTIENNE Marion

Absent(s) excusé(s) :

Le secrétariat a été assuré par : AMSELEM Martine

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal :	33
Nombre de Membres en exercice :	33
Nombre de suffrages exprimés :	33
Vote pour :	33
Vote contre :	/
Abstention :	/

N° 45/22 - Avenant n°2 au marché n° 20AO-19 - maintenance des installations de chauffage, production d'eau chaude sanitaire et climatisation des bâtiments communaux – Autorisation de signature

Rapporteur : M. JACQUOT

Par délibération du 08 décembre 2020, l'assemblée délibérante a autorisé Madame le Maire à signer un marché passé en appel d'offres ouvert pour une durée de 12

Envoyé en préfecture le 07/04/2022
Reçu en préfecture le 07/04/2022
Affiché le 07/04/2022
ID : 013-211300975-20220405-DELIB45_22-DE

mois, tacitement reconductible 3 fois, pour la maintenance des installations de chauffage, production d'eau chaude sanitaire et climatisation des bâtiments communaux, avec l'entreprise ENGIE ENERGIE SERVICES.

Suite à la délibération du 21 septembre 2021, un avenant n°1 a été signé afin d'intégrer les nouvelles conditions tarifaires relatives au P1 pour le gaz et d'intégrer le complexe multisports à la liste des bâtiments, entrainant une moins-value annuelle sur ce marché estimée à 43 619,97€ HT.

Durant l'exécution de la prestation P1 relative au fioul, une erreur a été révélée dans les ratios de consommations estimées lors de l'élaboration du marché. Il convient par conséquent de signer l'avenant n°2 permettant la mise à jour de cette partie du DPGF erronée, entrainant une moins-value supplémentaire estimée de 53 917,50€ HT (le montant du P1 restant prévisionnel).

Par conséquent, il est demandé à l'assemblée d'autoriser Madame le Maire à signer un avenant n°2 au marché n°20AO-19 relatif à la maintenance des installations de chauffage, production d'eau chaude sanitaire et climatisation des bâtiments communaux ayant pour objet la régularisation de l'erreur sur l'établissement des ratios de consommation des sites définis dans l'annexe ci-jointe, entrainant une moins-value globale annuelle estimée de 53 917,50€ sur le P1.

Ouï le rapporteur en son exposé, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, en adopte les conclusions et les convertit en délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au Registre les membres présents.

Fait à SAINT MARTIN DE CRAU, le 05 avril 2022.

Henri NIEDEROEST
1er adjoint au maire

MAIRIE DE ST-MARTIN-DE-CRAU (B.-du-Rh.)

Nomenclature : 1.1

Envoyé en préfecture le 07/04/2022
Reçu en préfecture le 07/04/2022
Affiché le 07/04/2022
ID : 013-211300975-20220405-DELIB45_22-DE

Prix du FOD proposé

Valeurs publiées par le Ministère de l'ecologie, du développement durable et de l'énergie
date de valeur servant de référence pour la révision des prix

Valeur DIREM C1	68,71 €/HL	Date de la valeur	18/09/2020

BATIMENTS	NB FOD hl	Q ECS L/M³ECS	Prix FOD €/HL	P1 (Prix HT proposé)	P2 (HT)	P3 (HT)
gymnase du lac	84,00 hl	12,0	52,50 €/hl	4 410,00 €	846,46 €	1 772,94 €
Salle Aqui San bien	39,00 hl		52,50 €/hl	2 047,50 €	342,29 €	574,89 €
Bergerie Lion d'Or	25,00 hl		52,50 €/hl	1 312,50 €	580,58 €	614,16 €
Gardiole	70,00 hl		52,50 €/hl	3 675,00 €	344,36 €	167,68 €

Envoyé en préfecture le 07/04/2022
Reçu en préfecture le 07/04/2022
Affiché le 07/04/2022
ID : 013-211300975-20220405-DELIB45_22-DE